

MUNICIPALES 2026

LE PROGRAMME DE MELLE EN COMMUN



Edito

Nous vous présentons aujourd'hui le projet de **MELLE EN COMMUN**.

Ce document est le fruit de plusieurs mois de travail collectif.

Il s'est construit à partir d'échanges directs avec les habitantes et habitants de Melle et de ses communes déléguées, mais aussi grâce aux compétences réunies au sein de notre équipe.

Notre ambition est claire : remettre le quotidien au cœur des décisions municipales et exercer les responsabilités locales avec méthode, équilibre et respect.

Nous avons pris le temps de construire.

Le temps d'écouter.

Le temps d'assembler une équipe représentative de l'ensemble de la commune nouvelle.

Le temps de structurer un projet cohérent et applicable.

Ce programme repose sur six axes prioritaires.

Ils répondent aux enjeux essentiels de notre territoire : qualité des services publics, cadre de vie, sécurité des déplacements, attractivité économique, solidarité, vitalité associative et culturelle.

Il ne s'agit pas d'un catalogue de promesses.

Il s'agit d'une feuille de route pour le mandat 2026-2032.

Nous croyons qu'une commune peut être ambitieuse sans être brutale.

Exigeante sans être idéologique.

Dynamique sans être divisée.

Notre cap est celui d'une commune équilibrée, fière de son identité, attentive à chacun de ses villages et tournée vers l'avenir.

Ce programme engage notre équipe.

Il engage notre méthode.

Il engage notre responsabilité.

À vous désormais de le découvrir.

Introduction.....	5
AXE 1 - ADMINISTRATION ET PROXIMITÉ.....	6
Une commune rurale organisée, claire et accessible.....	6
Des finances maîtrisées et transparentes.....	6
Une organisation municipale lisible.....	6
Des élus présents et responsables.....	6
Rendre compte régulièrement et clairement.....	6
Respecter et valoriser les agents municipaux.....	7
Préparer la commune aux situations exceptionnelles.....	7
AXE 2 - CADRE DE VIE ET SERVICES DU QUOTIDIEN.....	8
Améliorer concrètement la vie à Melle et dans ses villages.....	8
Des déplacements plus sûrs et mieux organisés.....	8
Un centre-bourg plus vivant et plus entretenu.....	8
Garantir l'accès aux soins et aux services essentiels.....	8
Une navette communale au service de tous.....	9
Des espaces de jeux pour les familles.....	9
AXE 3 - ÉCONOMIE LOCALE ET ATTRACTIVITÉ.....	10
Faire de Melle une commune qui facilite et qui agit.....	10
Installer un dialogue économique permanent.....	10
Simplifier et accompagner les projets.....	10
Mettre à disposition un espace de travail partagé gratuit et structuré.....	10
Soutenir le commerce de proximité.....	11
Adapter l'offre de logement aux réalités du territoire.....	11
Travailler avec le monde agricole.....	11
AXE 4 - SOLIDARITÉS ET QUALITÉ DE VIE.....	12
Ne laisser personne au bord du chemin.....	12
Un CCAS renforcé et pleinement opérationnel.....	12
Soutenir les associations d'entraide et de solidarité.....	12
Soutenir les seniors et lutter contre l'isolement.....	12
Accompagner les familles et les aidants.....	12
Préserver la qualité de vie et la ressource en eau.....	13
Encourager l'accès à une énergie plus maîtrisée et plus durable.....	13
AXE 5 - SPORT, CULTURE, LIEN SOCIAL.....	14
Faire vivre pleinement notre commune.....	14
Faire du complexe du Pinier un pôle sportif structurant.....	14
Moderniser les équipements existants.....	14
La Biennale d'art contemporain.....	14
Garantir l'accessibilité pour toutes et tous.....	14
Soutenir les associations avec clarté et transparence.....	15
Développer les lieux de rencontre et d'échange.....	15
AXE 6 - AVENIR ET RAYONNEMENT.....	16
Préparer Melle pour demain.....	16
Donner toute sa place à la jeunesse.....	16
Planifier l'entretien et la valorisation du patrimoine.....	16
Renforcer la visibilité et l'attractivité touristique.....	16
Affirmer la place centrale de Melle dans le Mellois.....	17
Conclusion.....	18

Introduction

Notre pays traverse une période de bouleversements profonds qui n'épargnent pas les territoires ruraux : tensions sociales, incertitudes économiques, transitions écologiques bousculent les repères et alimentent le sentiment que les décisions se prennent loin du quotidien. À l'échelle d'une commune comme Melle et ses communes déléguées, la réalité est différente : l'action municipale se voit, se vit et se mesure chaque jour dans l'état des routes, la présence de services, la vitalité des commerces, la qualité du cadre de vie.

Ce document n'est pas un texte d'intention supplémentaire, ni un discours de campagne étendu : c'est un programme au sens strict, une feuille de route structurée pour le mandat 2026–2032. Il expose les priorités que nous assumons, les méthodes que nous voulons mettre en œuvre et les engagements concrets que nous prenons devant les habitantes et habitants.

Pour en faciliter la lecture, le programme est organisé en six axes qui couvrent l'ensemble des grandes responsabilités municipales : administration et proximité, cadre de vie et services du quotidien, économie locale et attractivité, solidarités et qualité de vie, sport–culture–lien social, avenir et rayonnement. Chaque axe commence par une vision d'ensemble, puis décline des orientations en mesures précises, afin que chacune et chacun puisse comprendre clairement quelles actions seront engagées au cours du mandat.

Notre volonté est simple : offrir un document lisible, cohérent et applicable, qui permette aux Melloises et aux Mellois de se faire un avis éclairé sur le projet que nous proposons pour leur commune rurale, aujourd'hui et pour les années à venir.

AXE 1 - ADMINISTRATION ET PROXIMITÉ

Une commune rurale organisée, claire et accessible

Une commune rurale ne peut pas se permettre l'improvisation.

Ses marges financières sont limitées, ses services sont essentiels, et la proximité est une obligation, pas un slogan.

Avant de parler de projets nouveaux, il faut garantir un fonctionnement solide. Une administration claire, des finances maîtrisées et des élus accessibles constituent les fondations saines de toute action.

Des finances maîtrisées et transparentes

La première responsabilité d'une équipe municipale est budgétaire. Nous lancerons dès le début du mandat un audit financier complet afin d'établir un état des lieux précis de la situation communale : niveau d'endettement, capacité d'investissement, engagements pluriannuels et marges de manœuvre réelles.

Ce diagnostic servira à fixer des priorités réalistes et à sécuriser les projets du mandat. La maîtrise des dépenses sera notre première garantie pour préserver la fiscalité communale.

Chaque année, les principaux éléments financiers seront présentés de manière transparente : niveau de la dette, investissements engagés, économies réalisées et choix stratégiques. Dans une commune rurale, chaque euro compte, et chacun doit pouvoir comprendre comment il est utilisé.

Une organisation municipale lisible

La commune nouvelle de Melle repose sur cinq communes déléguées. Cette organisation doit être une force et non une source de confusion.

Nous mettrons en place un exécutif resserré avec des délégations clairement définies et rendues publiques. Un organigramme exécutif et administratif précis permettra à chaque habitant d'identifier rapidement son interlocuteur.

Le fonctionnement des mairies déléguées sera évalué dès le début du mandat afin de garantir efficacité et cohérence. Chaque commune déléguée disposera d'un élu référent clairement identifié, issu de la commune et chargé d'assurer un lien direct avec la population.

Des élus présents et responsables

Les élus, à commencer par le maire, tiendront régulièrement des permanences, et proposeront une réunion publique annuelle par secteur. Les échanges ne doivent pas se limiter aux périodes électorales. La relation entre les habitants et leurs élus doit être continue, directe et respectueuse.

Un dispositif simple de recueil des propositions et remarques sera mis en place.

Rendre compte régulièrement et clairement

Nous mettrons en place un outil de suivi public et accessible des engagements du mandat. Chaque année, un bilan clair sera présenté : projets réalisés, projets en cours, priorités pour l'année suivante.

Les commissions municipales pourront associer des habitants volontaires, n'exerçant pas de mandat municipal, selon des modalités claires et transparentes, afin d'élargir la réflexion et de favoriser l'implication citoyenne.

Le suivi de l'action municipale doit être un outil de dialogue, accessible à tous.

Respecter et valoriser les agents municipaux

Les agents municipaux constituent la colonne vertébrale de la commune. Dans une collectivité rurale, leur engagement est déterminant, car les équipes sont souvent restreintes et polyvalentes.

Nous élaborerons en début de mandat une charte du bien-être au travail, construite avec les représentants du personnel. Cette démarche visera à clarifier les responsabilités, améliorer les conditions de travail, renforcer le dialogue interne et soutenir la formation continue.

Un service public efficace repose sur des agents compétents, respectés et soutenus.

Préparer la commune aux situations exceptionnelles

Les épisodes climatiques intenses, les crises sanitaires ou les événements imprévus concernent désormais tous les territoires, y compris les communes rurales.

Nous réviserons le Plan Communal de Sauvegarde afin d'actualiser les procédures d'alerte et de coordination. Une réserve citoyenne communale sera constituée pour pouvoir mobiliser rapidement des habitants volontaires en cas de besoin.

Anticiper, c'est protéger.

AXE 2 - CADRE DE VIE ET SERVICES DU QUOTIDIEN

Améliorer concrètement la vie à Melle et dans ses villages

Dans une commune rurale, le cadre de vie se mesure chaque jour. Il se voit dans l'état des rues, la propreté des espaces publics, la sécurité des déplacements, la vitalité d'un marché, la facilité à accéder à un médecin.

Le quotidien n'est pas secondaire. Il est central. Et il doit redevenir une priorité municipale pleinement assumée.

Des déplacements plus sûrs et mieux organisés

Nous établirons un plan pluriannuel de voirie 2026–2032, fondé sur un diagnostic technique précis et une hiérarchisation claire des urgences. Les accès aux hameaux, les circuits scolaires (y compris doux) et les centres-bourgs devront être traités avec cohérence et méthode.

La sécurisation de la rue du Tapis Vert, notamment pour les collégiens et les piétons, fera partie des premières études engagées. La sécurité des déplacements ne peut plus être différée.

Nous engagerons également un travail structuré sur les mobilités internes à la commune nouvelle. Relier progressivement les cinq communes déléguées par des voies douces adaptées aux piétons et aux cyclistes permettra de renforcer les liens entre villages et d'encourager une activité physique quotidienne accessible à tous.

Le dispositif « Savoir rouler à vélo » sera développé dans les écoles, avec une valorisation annuelle en mairie, afin d'ancrer durablement la culture de la sécurité et de l'autonomie.

Un centre-bourg plus vivant et plus entretenu

Les places de La Poste et des Halles, ainsi que la Grande Rue, constituent des espaces structurants. Leur revitalisation devra être pensée de manière globale : circulation, stationnement, esthétique, animation commerciale et culturelle.

Les Halles doivent redevenir un lieu d'animation régulier, en lien avec les commerçants et les associations. Le marché du mardi sera soutenu et développé afin d'en renforcer l'attractivité.

La signalétique des commerces, des lieux historiques et culturels sera entièrement repensée pour améliorer la lisibilité du centre-bourg et valoriser le patrimoine.

L'entretien quotidien ne doit plus être un angle mort. L'acquisition d'une balayeuse permettra d'améliorer concrètement la propreté des rues et des espaces publics, notamment dans les centres-bourgs.

Garantir l'accès aux soins et aux services essentiels

L'accès aux soins constitue aujourd'hui une préoccupation majeure pour de nombreuses familles. Une commune rurale ne peut pas rester spectatrice du départ des professionnels de santé.

Nous réorienterons le projet actuel de centre de santé vers une maison de santé pluridisciplinaire coordonnée, favorisant l'exercice collectif et la complémentarité entre praticiens. Nous travaillerons avec des initiatives telles que Médecins Solidaires pour apporter des réponses adaptées aux besoins du territoire.

Nous mettrons en place un dispositif communal d'accompagnement à l'installation des médecins, incluant un appui administratif personnalisé et la mobilisation des partenaires compétents.

Nous explorerons également les dispositifs publics afin d'obtenir, lorsque cela sera possible, le classement de la commune en zone médicalement sous-dotée, permettant l'activation d'aides spécifiques à l'installation.

Nous porterons une attention particulière à l'accueil des familles des médecins : scolarisation des enfants, emploi du conjoint, intégration dans la vie locale. L'installation doit être pensée globalement pour être durable.

Par ailleurs, nous développerons un service de téléconsultation accompagné, accessible notamment aux personnes âgées ou isolées. Cette solution ne remplace pas la présence médicale, mais elle permet de répondre rapidement à certaines situations et d'éviter des déplacements inutiles.

Notre objectif est clair : ne pas renoncer aux soins à Melle et proposer des solutions pragmatiques.

Une navette communale au service de tous

La mobilité entre les communes déléguées reste un enjeu fort. Nous développerons la navette communale en lien avec le CCAS afin d'assurer une desserte régulière des cinq communes déléguées, avec des horaires optimisés. L'acquisition d'un minibus électrique, cofinancé par des fonds européens, permettra de concilier service public et transition écologique.

Des espaces de jeux pour les familles

Chaque commune déléguée doit disposer d'un espace de jeux sécurisé et entretenu, accessible aux enfants et aux familles.

Nous engagerons un programme progressif d'aménagement et de rénovation d'aires de jeux dans chacune des communes déléguées, avec une attention particulière portée à la sécurité, à la qualité des équipements et à l'intégration paysagère.

Ces espaces contribueront à renforcer la vie de village, à favoriser les rencontres entre familles et à offrir aux enfants des lieux adaptés à proximité de leur domicile.

AXE 3 - ÉCONOMIE LOCALE ET ATTRACTIVITÉ

Faire de Melle une commune qui facilite et qui agit

Une commune rurale ne vit pas uniquement de son patrimoine ou de son cadre de vie. Elle vit de son activité économique, de ses commerçants, de ses artisans, de ses agriculteurs, de ses professions libérales et de ses entrepreneurs. Sans dynamique locale, il n'y a ni emploi durable, ni vitalité commerciale, ni attractivité résidentielle.

Notre ambition est claire : faire de Melle une commune facilitatrice, qui soutient celles et ceux qui créent, qui investissent et qui travaillent sur le territoire.

Installer un dialogue économique permanent

La commune ne détient pas toutes les compétences en matière de développement économique, mais elle influence directement l'environnement dans lequel les acteurs évoluent : urbanisme, voirie, stationnement, animation du centre-bourg, signalétique, mise à disposition de locaux.

Nous mettrons en place un Conseil économique local réunissant commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales et partenaires consulaires. Il ne s'agira pas d'un organe symbolique, mais d'un espace régulier de concertation permettant d'anticiper les difficultés, de coordonner les projets et d'éviter les décisions prises sans échange préalable.

Un élu référent clairement identifié assurera le suivi des dossiers économiques et accompagnera les porteurs de projet dans leurs démarches.

Simplifier et accompagner les projets

Nous créerons un guichet unique des projets économiques afin de simplifier les démarches administratives. L'objectif est que tout entrepreneur ou commerçant puisse identifier rapidement son interlocuteur et connaître les étapes nécessaires à son installation ou à son développement.

La commune devra adopter une posture proactive : lever les freins lorsque cela est possible, clarifier les règles, respecter les délais annoncés. La confiance des acteurs économiques repose sur la stabilité et la fiabilité.

Nous nous saisisons pleinement des dispositifs existants, notamment la ZFRR et le programme « Petite Ville de Demain », afin d'encourager l'installation de très petites et moyennes entreprises et de soutenir la revitalisation commerciale.

Mettre à disposition un espace de travail partagé gratuit et structuré

Nous mettrons à disposition un espace de travail partagé gratuit, structuré et accessible, destiné aux indépendants, salariés en télétravail et porteurs de projet. Dans une commune rurale, le travail ne doit pas devenir un facteur d'isolement ou d'éloignement ; il doit pouvoir s'exercer localement, dans de bonnes conditions.

Cet espace sera équipé d'une connexion performante, de postes de travail adaptés et de salles de réunion partagées. Son accès sera encadré par un règlement simple et transparent, sur simple adhésion et basé sur la confiance entre partenaires et utilisateurs.

La gratuité pour les utilisateurs sera assumée comme un choix stratégique d'attractivité et de maintien des actifs et sera permise par une combinaison de financements publics mobilisables (fonds européens, dispositifs régionaux, programmes nationaux) et de partenariats locaux avec les acteurs économiques du territoire.

Au-delà des postes de travail, ce lieu devra devenir un point de rencontre et d'animation économique, avec l'organisation régulière d'ateliers, de formations et de temps d'échange en lien avec les partenaires locaux.

Soutenir le commerce de proximité

Le commerce de proximité demeure un pilier de la vie locale. La revitalisation de l'intérieur des Halles, le développement du marché du mardi et l'amélioration de la signalétique participent directement de cette dynamique.

Nous engagerons un travail précis sur la vacance commerciale, en identifiant les locaux disponibles et en accompagnant les projets de reprise ou d'installation. Lorsque cela sera pertinent, la commune pourra jouer un rôle facilitateur dans la mise à disposition de locaux.

Adapter l'offre de logement aux réalités du territoire

L'attractivité de Melle dépend de sa capacité à proposer une offre de logements adaptée aux familles, aux étudiants, aux jeunes actifs et aux seniors. Sans disposer de tous les leviers, la commune doit jouer pleinement son rôle d'impulsion et de coordination.

Nous travaillerons avec les propriétaires, les bailleurs sociaux et les acteurs concernés afin d'identifier les freins à l'installation de nouvelles familles et, lorsque cela relève de la commune, d'adapter les conditions d'accès aux lotissements.

La rénovation énergétique du parc existant, la remise sur le marché des logements vacants et l'appui sur les données issues de l'Analyse des Besoins Sociaux guideront nos décisions.

Travailler avec le monde agricole

Melle est une terre agricole. Son agriculture façonne nos paysages, soutient notre économie et participe pleinement à la qualité de notre cadre de vie. Les agriculteurs nourrissent la population et entretiennent le territoire par leur travail quotidien. Cette contribution essentielle à l'identité et à l'attractivité de la commune doit être reconnue et respectée.

Nous instaurerons un dialogue structuré et régulier avec les exploitants afin d'aborder les questions liées à l'eau, aux paysages, aux haies, à l'accès aux exploitations et à la cohabitation avec les riverains.

Le rôle des élus n'est pas d'imposer un modèle, mais d'accompagner les évolutions engagées par les professionnels, en tenant compte des réalités économiques et techniques.

Une charte locale agriculture – eau – paysages pourra être élaborée pour fixer un cadre clair de dialogue et de coopération. Le développement des circuits courts et la mise en valeur des producteurs locaux dans les marchés et événements communaux contribueront à renforcer l'économie agricole tout en rapprochant producteurs et habitants.

AXE 4 - SOLIDARITÉS ET QUALITÉ DE VIE

Ne laisser personne au bord du chemin

Une commune rurale se juge à la manière dont elle protège les plus fragiles et accompagne les étapes de la vie. Lorsque les services s'éloignent et que les démarches deviennent complexes, la mairie doit être un point d'appui clair, humain et accessible.

Un CCAS renforcé et pleinement opérationnel

Le Centre Communal d'Action Sociale sera pleinement repositionné comme guichet de proximité pour l'accompagnement administratif et social.

Il assurera l'orientation vers les aides communales, départementales et nationales, et proposera un appui concret pour les démarches liées aux prestations sociales, à la retraite, au handicap ou aux situations de fragilité.

Des permanences pourront être organisées dans les communes déléguées afin de limiter les déplacements et permettre aux bénéficiaires de jouir de l'intégralité de leurs droits.

Soutenir les associations d'entraide et de solidarité

La commune veillera à accompagner les associations qui œuvrent au quotidien en faveur des personnes en situation de précarité ou de fragilité.

Ces structures jouent un rôle essentiel dans l'aide alimentaire, l'accompagnement social et l'accueil des publics vulnérables. La municipalité facilitera leurs actions, notamment par la mise à disposition de locaux lorsque cela est possible, un appui logistique adapté et un dialogue régulier.

Soutenir les seniors et lutter contre l'isolement

Le vieillissement de la population constitue une réalité pour de nombreux territoires ruraux. L'enjeu n'est pas uniquement médical ; il est aussi social, humain et citoyen.

Nous élaborerons un plan communal seniors afin de structurer les actions de prévention, d'accompagnement et de lutte contre l'isolement. Le développement de la navette communale facilitera les déplacements vers les commerces, les services du quotidien ou les événements locaux.

Nous créerons également un Conseil municipal des aînés, instance consultative permettant aux habitants seniors de partager leur expérience, d'exprimer leurs besoins et de contribuer aux décisions locales. Leur regard, fondé sur l'expérience et l'attachement au territoire, doit pleinement participer à la vie communale.

Nous engagerons parallèlement un travail d'amélioration progressive de l'accessibilité des bâtiments publics et des espaces communaux, afin de garantir un accès effectif aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

Des visites de convivialité pourront être organisées en lien avec les associations locales et les bénévoles afin de maintenir le lien social.

Accompagner les familles et les aidants

Les familles doivent pouvoir trouver un interlocuteur local lorsqu'elles rencontrent des difficultés liées à la scolarité, à la petite enfance ou à la perte d'autonomie d'un proche.

Nous mettrons en place un relais communal d'information sur les services petite enfance et enfance gérés par l'intercommunalité, afin de simplifier l'accès aux dispositifs existants.

Un réseau local des aidants pourra être structuré, permettant d'organiser des temps d'échange et d'information sur les droits et les solutions de répit disponibles.

Préserver la qualité de vie et la ressource en eau

La qualité de vie passe aussi par la qualité de notre environnement immédiat. À Melle, la question de l'eau, de sa qualité et de sa disponibilité, est un enjeu majeur.

Nous serons particulièrement vigilants à la protection de la ressource en eau, en lien avec les autorités compétentes et les acteurs du territoire. La commune devra jouer pleinement son rôle de relais et d'alerte lorsque cela est nécessaire.

La préservation de la qualité de l'eau, la gestion des eaux pluviales, l'entretien des réseaux et la limitation des pollutions diffuses constituent des priorités pour la santé publique et pour l'avenir du territoire.

Nous encouragerons les pratiques favorables à la préservation des sols et des ressources, en privilégiant le dialogue et la coopération avec l'ensemble des acteurs concernés.

La qualité de vie d'une commune rurale dépend directement de la qualité de son environnement. Cette exigence guidera nos décisions.

Encourager l'accès à une énergie plus maîtrisée et plus durable

La question énergétique pèse directement sur le pouvoir d'achat des ménages et sur l'empreinte environnementale du territoire.

La commune explorera la mise en place d'une négociation collective avec un fournisseur d'énergie renouvelable, ouverte aux habitants et aux petites entreprises volontaires. Des démarches similaires ont déjà permis ailleurs d'obtenir des conditions tarifaires plus avantageuses tout en favorisant le recours à des énergies renouvelables.

Une telle initiative aurait un double objectif : contribuer à la maîtrise des factures et encourager une consommation plus responsable.

Cette démarche sera fondée sur la transparence, la liberté d'adhésion et l'information claire des habitants.

AXE 5 - SPORT, CULTURE, LIEN SOCIAL

Faire vivre pleinement notre commune

Le sport, la culture et la vie associative constituent le cœur battant d'une commune rurale. Ils créent du lien entre les générations, dynamisent les villages et participent à la santé et à l'épanouissement de chacun.

Notre ambition est de renforcer l'offre sportive et culturelle afin de favoriser la santé, l'engagement et la cohésion entre les habitants.

Faire du complexe du Pinier un pôle sportif structurant

Le complexe sportif du Pinier est un atout majeur pour la commune. Nous voulons en faire un véritable pôle sportif de référence, ouvert à toutes les générations.

La piste d'athlétisme sera rénovée et un éclairage performant installé afin de permettre une pratique élargie. Les tribunes du stade d'honneur seront reconstruites pour améliorer l'accueil du public et des clubs. Un parcours santé sera aménagé pour encourager l'activité physique du quotidien. Le skate-park sera déplacé et/ou modernisé afin de mieux répondre aux attentes des jeunes. Les terrains de padel pourront être couverts pour garantir une utilisation tout au long de l'année.

Nous engagerons la commune dans une démarche visant à obtenir le label « Ville Active & Sportive ». Cette reconnaissance nationale valorise les collectivités qui développent une politique sportive ambitieuse, accessible à tous et structurée sur le long terme. Elle constituera un fil conducteur pour nos actions en matière d'équipements, de sport santé et d'animation.

Moderniser les équipements existants

Le stade de rugby de Beausoleil bénéficiera d'un éclairage LED permettant l'organisation d'entraînements et de rencontres en soirée, dans des conditions optimales et respectueuses des enjeux énergétiques.

Plus largement, nous engagerons une politique d'entretien et de modernisation progressive des équipements sportifs, afin de garantir leur sécurité, leur qualité et leur accessibilité.

La Biennale d'art contemporain

Créée en 2003, la Biennale appartient à l'histoire culturelle de Melle. Nous voulons en préserver l'ambition artistique tout en veillant à un modèle plus équilibré, fondé sur davantage de partenariats et de financements extérieurs, afin de maîtriser son impact sur le budget communal.

Garantir l'accessibilité pour toutes et tous

Le sport et la culture doivent rester accessibles. Nous veillerons à ce que l'ensemble des équipements le soit pour toutes et tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

Une attention particulière sera portée à la politique tarifaire afin de permettre au plus grand nombre de participer aux activités sportives et culturelles. Les dispositifs de type « Pass'Sport » et « Pass'Culture » seront renforcés et élargis afin de soutenir davantage les familles. Une réflexion sera engagée pour étendre ces mécanismes d'aide à la pratique sportive des aînés, afin de favoriser l'activité physique à tous les âges.

En lien avec les associations, une bourse aux affaires de sport sera organisée lors du forum annuel des associations afin de faciliter la transmission et la réutilisation du matériel. Des collectes régulières pourront également être mises en place pour encourager le partage et limiter les freins financiers à la pratique.

Soutenir les associations avec clarté et transparence

Les associations sont indispensables à la vitalité de la commune. Nous travaillerons avec elles à l'élaboration d'un cahier des charges clair et équilibré pour l'attribution des subventions : dossiers annuels, financement par projet, critères transparents et suivi régulier.

L'objectif est double : garantir une répartition équitable des aides municipales et permettre une offre sportive et culturelle diversifiée, accessible à chacune et chacun, dans toutes les communes déléguées.

La priorité sera donnée aux associations implantées sur le territoire communal et participant activement à la vie locale. Les fonds publics municipaux ont vocation à soutenir en premier lieu celles et ceux qui font vivre Melle au quotidien.

Une attention particulière sera portée aux Associations de Parents d'Élèves, qui jouent un rôle déterminant dans la vie scolaire et dans l'animation des écoles. La commune veillera à faciliter l'organisation de leurs événements et à accompagner leurs initiatives.

Développer les lieux de rencontre et d'échange

En lien avec le Centre socio-culturel, nous développerons une ludothèque intergénérationnelle ouverte à toutes les générations. Ce lieu permettra de favoriser le jeu, la rencontre et les échanges entre habitants.

Nous encouragerons également l'organisation d'événements culturels et sportifs dans l'ensemble des communes déléguées, afin que chaque village bénéficie d'animations régulières et fédératrices.

AXE 6 - AVENIR ET RAYONNEMENT

Préparer Melle pour demain

Administrer une commune rurale ne consiste pas uniquement à gérer le quotidien. Il faut aussi anticiper, planifier et transmettre.

L'enjeu du mandat 2026–2032 sera de préparer la commune aux évolutions démographiques, économiques et environnementales, tout en préservant son identité et son équilibre.

Nous voulons transmettre en fin de mandat une commune plus structurée, plus attractive et financièrement saine.

Donner toute sa place à la jeunesse

Une commune qui prépare l'avenir est une commune qui écoute sa jeunesse.

Nous mettrons en place un Conseil Municipal des Jeunes afin de permettre aux plus jeunes de participer à la vie locale, de proposer des projets et de s'initier au fonctionnement démocratique. Un budget dédié permettra de concrétiser leurs initiatives prioritaires.

Un forum annuel des parcours – réunissant entreprises locales, acteurs de la formation, associations et structures d'accompagnement – sera organisé afin d'aider les jeunes à s'orienter, à découvrir des métiers et à envisager leur avenir professionnel sans quitter nécessairement le territoire.

Planifier l'entretien et la valorisation du patrimoine

Une commune rurale dispose d'un patrimoine bâti et naturel qui doit être entretenu avec méthode. Nous élaborerons un Plan Patrimoine 2030 afin de programmer sur plusieurs années les travaux nécessaires sur les bâtiments communaux et les équipements structurants.

Cette planification permettra d'éviter les décisions prises dans l'urgence et de maîtriser les coûts sur le long terme.

Une attention particulière sera portée à la performance énergétique des bâtiments communaux, notamment par l'étude d'installations photovoltaïques lorsque cela est techniquement et financièrement pertinent.

Le patrimoine mellois, qu'il soit architectural ou paysager, constitue un élément central de l'attractivité. Il doit être valorisé, entretenu et transmis aux générations futures avec exigence et cohérence.

Renforcer la visibilité et l'attractivité touristique

Melle doit affirmer son identité et sa singularité au sein du territoire. Une communication modernisée permettra de mieux valoriser les projets réalisés, les initiatives locales et les atouts de la commune.

Le développement touristique constituera un levier d'attractivité et de dynamisation économique. Nous travaillerons à mieux mettre en valeur le patrimoine architectural, naturel et culturel de Melle et de ses communes déléguées, en lien avec les acteurs locaux.

Le Chemin de la Découverte et l'Arboretum, qui font partie de l'identité melloise, feront l'objet d'un plan de revitalisation. Ces espaces doivent redevenir des parcours vivants, pédagogiques et attractifs, permettant réellement de découvrir la richesse naturelle et paysagère du territoire. Leur entretien, leur signalétique et leur animation seront repensés afin de leur redonner toute leur place dans l'offre touristique locale.

La signalétique patrimoniale et touristique sera améliorée afin de renforcer la lisibilité des parcours et des sites remarquables. Des événements culturels et sportifs pourront être intégrés dans une stratégie de rayonnement cohérente.

Nous développerons des partenariats avec les hébergeurs, restaurateurs et producteurs locaux afin que les retombées touristiques bénéficient directement au tissu économique mellois.

Affirmer la place centrale de Melle dans le Mellois

Melle ne peut pleinement rayonner que si elle assume sa place centrale au sein de Mellois en Poitou. Son histoire, son patrimoine, ses équipements et son rôle administratif en font un pôle naturel d'équilibre et de services.

Nous défendrons une position constructive et ambitieuse au sein de l'intercommunalité. Le développement de la commune ne doit pas se faire en opposition aux territoires voisins, mais en coopération avec eux.

Nous rétablirons des relations de confiance avec l'ensemble des partenaires publics et financiers, au-delà de toute considération partisane. L'intérêt communal doit primer sur les clivages politiques.

Une commune rurale forte est une commune capable de dialoguer, de négocier et de défendre ses projets avec méthode et constance. Melle doit retrouver une posture ouverte, engagée et respectée dans ses échanges avec l'intercommunalité, le Département, la Région et l'État.

Conclusion

Melle est une commune rurale avec une histoire forte, un patrimoine remarquable et des habitantes et habitants engagés ; elle dispose de nombreux atouts, mais a besoin aujourd'hui de clarté, de stabilité et d'un cap assumé pour les années 2026–2032. Ce programme n'est ni un catalogue de promesses ni un exercice idéologique. Il repose sur une méthode simple et exigeante : écouter, organiser, décider et agir avec constance.

Nous assumons une commune bien gérée, où les finances sont maîtrisées, les priorités clairement établies et le quotidien pleinement pris en compte, de l'entretien des équipements à la sécurité des déplacements et à la qualité des services.

Nous assumons une commune qui soutient son tissu économique et agricole, qui fait vivre ses écoles et ses associations, qui protège les plus fragiles sans opposer les générations, et qui coopère avec ses partenaires plutôt que de se replier.

Nous assumons vouloir faire de Melle une commune stable, dynamique et respectée, où l'on peut vivre, travailler, entreprendre et s'engager avec confiance.

Le mandat 2026–2032 devra être celui de la méthode, de l'équilibre et du vivre-ensemble ; c'est l'engagement que prend notre équipe auprès des Melloises et des Mellois.

Ensemble, construisons l'avenir de notre commune.